



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5090042

N/REF : 5/09/2025 11H37 C:000006 I:00028
V/REF : OSTW 142441
V/Email reçu le Vendredi 05/09/2025 à 11H37

SDC 'Le Colysée'
C/O BORNE ET DELAUNAY
2 RUE VALPERGA
06000 NICE

V/REF.IMM. 1655
IMMEUBLE : LE COLISEE
10 RUE VERDI
06000 NICE

Saint-Jeannet, le 08 Septembre 2025

Référence Marché: Tarif Négocié

LOCALISATION : M. SALMA : 07.84.66.92.13 - RDC - LOG N°16
GARDIEN M. CHAOUQI : 06.08.70.49.74

MOTIF : PROBLEME D'ODEURS APPT M. SALMA

Donneur d'ordre : Mme A. FERJANI

LE 08/09/2025 A 08H00
CONTRÔLE CAMÉRA EFFECTUÉ SUR LA SORTIE WC AINSI QUE SUR LE COLLECTEUR,
RAS.
LE PROBLEME DE MAUVAISES ODEURS PROVENAIT D'UN DÉFAUT D'EMBOÎTEMENT DE
LA CANALISATION PRIVATIVE DE SALLE DE BAIN (LAVABO) AU RDC CHEZ M.
SALMA, ENTRAÎNANT UN LÉGER GOUTTE-A-GOUTTE ET UNE CANALISATION NON
ÉTANCHE, LAISSANT PASSER UN FLUX D'AIR DANS L'APPARTEMENT.
CONCERNANT LE N-1, APPARTEMENT 105 CHEZ M. JANKOWSKI : SON SALON DONNE
SUR UNE COUR INTÉRIEURE, AVEC UN REGARD SITUÉ JUSTE DEVANT LA FENÊTRE.
CE REGARD N'ÉTANT PAS ÉTANCHE A 100 %, LORSQU'IL S'OBSTRUE OU SE BOUCHE,
CELA GÉNÈRE DES MAUVAISES ODEURS DANS LE LOGEMENT.
A NOTER ÉGALEMENT LA PRÉSENCE DE RONGEURS DANS CETTE COPROPRIÉTÉ, AYANT
DÉTÉRIORÉ CERTAINES ÉVACUATIONS WC. LES APPARTEMENTS DU RDC ET DU 1ER
ONT DU REMPLACER LEURS CANALISATIONS SUITE A CES DÉGRADATIONS.
M. SALMA NOUS RAPPELLE SI LE PROBLEME PERSISTE

OBSERVATIONS : LG LCOMPTER Email envoyé le 08/09/25 à 13H34 Mme B. BOYER

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait 2h00 Insp.Télev./Déplac. le 08/09	1	260,27	260,27
1,00	Supl.H(s) Insp.Télévisée > 2h00	1	130,11	130,11



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5090042

TOTAL H.T.	390,38
T.V.A. a 10,00%	39,03
TOTAL T.T.C.En EURO	429,41

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN